

**REPUBLIQUE DU BURUNDI
FRONT POUR LA DEMOCRATIE AU BURUNDI
PARTI SAHWANYA-FRODEBU**

QUATRIEME CONGRES ORDINAIRE

DU 28 AU 29 OCTOBRE 2006

DECLARATION GENERALE

Thème général :

« Renforcement du Parti pour la consolidation de la démocratie et la promotion de l'auto-développement ».

Bujumbura, le 29 Octobre 2006.

I. INTRODUCTION

1. Le Parti Sahwanya-FRODEBU tient son 4^{ème} Congrès National Ordinaire pour les 28 et 29 Octobre 2006 dans un contexte particulier eu égard au fait que des élections qui ont eu lieu l'été 2005 ont abouti à la victoire du CNDD-FDD et relégué à la deuxième place le Parti de Son Excellence Melchior NDADAYE.
2. Pour mieux s'adapter à la nouvelle donne politique, le Parti s'est doté d'une nouvelle direction à travers un Congrès Extra-Ordinaire au mois d'Octobre 2005 pour rassembler les militants autour de l'idéal démocratique et préparer le Congrès National Ordinaire de 2006 qui a pour mission de jeter les bases pour se préparer à la victoire de 2010.
3. Le Congrès National Ordinaire d'Octobre 2006 vient répondre aux préoccupations politiques du moment notamment l'étouffement de la Démocratie qui commençait à peine à s'éclorre et des limites structurelles du décollage pour le développement.
4. Le 4^{ème} Congrès National Ordinaire de 2006 se fixe comme objectif l'adoption de nouvelles orientations sur les questions fondamentales nationales et la mise sur pied de nouveaux organes à même de les mettre en application. L'élaboration de ces orientations plonge ses racines dans le thème général adopté le 25 juillet 2005 par le Comité Directeur National et formulé comme suit :

« Renforcement du Parti pour la consolidation de la démocratie et la promotion de l'auto-développement »

5. Le triptyque : le renforcement du Parti, la consolidation de la démocratie et la promotion de l'auto-développement ont constitué une base d'échanges pour arrêter les nouvelles orientations y relatives à adopter par le 4^{ème} Congrès National Ordinaire du 28-29 Octobre 2006.

II. CONTEXTE GENERAL

6. Sur le plan politique, nous rappelons que la Constitution issue de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi votée le 28 février 2005 par voie référendaire prévoyait des élections qui ont eu lieu le deuxième semestre de l'année 2005. Ces dernières ont consacré la victoire du CNDD-FDD au détriment du Parti Sahwanya-FRODEBU qui occupe, pour la première fois, la deuxième place sur l'échiquier politique burundais.
7. Alors que l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi avait tracé la politique de stabilisation de la société burundaise, le pouvoir en place issu des élections s'isole en foulant aux pieds toutes les références politiques et légales et refusant toute forme de dialogue entre les différents partenaires politiques et sociaux. Cet état de fait donne lieu à un climat malsain dont ces quelques conséquences :

- Le Gouvernement s'est laissé subjugué par le parti au pouvoir et l'Exécutif semble avoir démissionné de ses responsabilités lui dévolues par la Constitution de la République ;
 - Sur le plan politique, la culture démocratique et le respect des lois dont la loi fondamentale, ne sont pas respectées ;
 - Certains partis politiques dont le FRODEBU, la société civile et les autres forces morales conseillent les nouveaux gestionnaires du pouvoir mais en vain ;
 - Sur le plan sécuritaire, un Accord de cessez-le-feu entre le Gouvernement et le Mouvement PALIPEHUTU-FNL a été signé difficilement. Les Burundais attendent que cet Accord soit mis en application et suivi d'effets sur terrain pour qu'enfin les citoyens burundais poussent un ouf d'espoir et jouissent des dividendes de la paix ;
 - Sur le plan de la bonne gouvernance économique, des voix se sont élevées pour condamner les comportements des dirigeants actuels qui se donnent à cœur joie aux actes de corruption, de malversations économiques et de trafic d'influence visant l'écroulement de l'économie burundaise déjà précaire. Ces actes sont matérialisés notamment par l'irrespect des règles du marché public, l'exclusion des non-militants du CNDD-FDD dans la répartition des richesses nationales, la détérioration des relations entre les bailleurs de fonds et l'Etat du Burundi ;
 - Sur le plan social, des mesures en soi salutaires pour le peuple burundais ont été prises par le Président de la République, mais hélas, leur mise en application cause plus de difficultés qu'il n'en résout ;
 - Au niveau des Droits de l'Homme, la suspicion entre le pouvoir et les partenaires tant politiques que sociaux a culminé dans la méfiance, la menace, les assassinats, les violations massives des Droits humains, des emprisonnements arbitraires sur base des motifs simulés des simples citoyens aux anciens Hauts Responsables de l'Etat et dont l'ancien Président Son Excellence Domitien NDAYIZEYE et les exécutions extra-judiciaires de paisibles citoyens arrachés de leurs foyers.
8. Pour tous ces écarts politiques et socio-économiques et des Droits de l'Homme et compte tenu des maintes tentatives de rencontrer le Président de la République mais en vain, le Parti Sahwanya-FRODEBU a décidé son retrait du Gouvernement.

III. DES ORIENTATIONS QUI GUIDERONT L'ACTION DU PARTI JUSQU'AU PROCHAIN CONGRES NATIONAL ORDINAIRE

9. A titre de rappel, ce 4^{ème} Congrès Ordinaire National s'inscrit dans le prolongement du cadre temporel, politique, économique et social du 3^{ème} Congrès National Extraordinaire du 29 Octobre 2005.

Cependant, nous nous devons de souligner que la lueur d'espoir observée au lendemain des élections s'évanouit suite à la gestion très controversée du nouveau pouvoir.

III.1. Concernant le renforcement du parti.

10. Comme par le passé, le Parti Sahwanya-FRODEBU doit jouer un rôle de premier plan dans l'enracinement de la démocratie dans notre Société comme ce fut le cas notamment :

- ***Des négociations qui ont abouti à la signature des Accords de KIGOBE KAJAGA et donné naissance à la Convention de Gouvernement ;***
- ***Des négociations qui ont débouché sur le Partenariat politique et permis le déblocage des négociations d'Arusha ;***
- ***De la signature de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi à travers lequel le Parti Sahwanya-FRODEBU a joué le rôle de leadership des organisations politiques pro-démocratiques dans la conduite de la Transition ;***
- ***De l'Accord Global du cessez-le-feu qui a ramené la paix sur la quasi-totalité du territoire national.***

11. Pour réussir le pari, le Congrès vient de procéder à la révision des textes fondamentaux visant le renforcement du parti et recommande à la nouvelle Direction du Parti de restructurer et redynamiser les organes du parti en vue de matérialiser les réformes suivantes :

- L'affirmation de l'option « Social-démocrate » comme référence idéologique ;
- L'obligation de chaque INZIRAGUHEMUKA de militer régulièrement dans une unité de base en vue de participer activement à la vie de Parti ;
- La mise en place des structures du Parti en distinguant, de manière claire, les organes de représentation et de direction et les organes de gestion quotidienne aux différents échelons de l'organisation du Parti où chaque membre aura un rôle particulier à jouer ;
- L'implication, de manière plus volontariste, des groupes sociaux ou sociologiques qui ont des prédispositions particulières dans la mobilisation des militants dans les différentes couches de la société burundaise. Il s'agit de l'intégration de la jeunesse et des femmes dans le fonctionnement quotidien du Parti ;
- La définition d'un régime disciplinaire à même de protéger le Parti et l'instauration d'un mécanisme de régulation au sein du parti ;

- L'organisation d'une formation politique et idéologique à l'intention de tous les cadres du Parti à tous les échelons en vue de leur permettre d'avoir des références communes sur l'idéologie du Parti et sur les exigences politiques et socio-économiques du moment.
12. Il est constaté avec amertume le manque de dialogue entre les partenaires politiques au niveau national ce qui engendre la méfiance et l'incompréhension alors qu'à ce sujet, l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation Nationale recommande l'instauration d'un dialogue permanent.
 13. Le 4^{ème} Congrès National Ordinaire recommande à la nouvelle direction du Parti de s'attacher à initier ce dialogue en commençant par le parti au pouvoir et les partis pro-démocratiques et aboutir à une plate-forme minimale qui deviendrait un cadre de concertation permanente.
 14. Pour étendre son espace d'action politique et diplomatique, le Parti Sahwanya-FRODEBU doit renforcer et créer des liens avec l'International Socialiste et d'autres organisations politiques internationales et régionales avec lesquelles il partage la même vision.

III.2. De la consolidation de la démocratie

15. Au lendemain des élections, les Burundais s'attendaient à ce que l'Etat de droit, respectueux des libertés individuelles et publiques et soucieux de la gestion de la chose publique selon les principes de la bonne gouvernance soit le cheval de bataille du nouveau Gouvernement.
16. Malheureusement, tous les observateurs s'accordent à dire que les programmes de campagne du parti vainqueur des élections n'étaient que des slogans électoralistes vite oubliés dès leur accession au pouvoir.
17. Beaucoup de défis à savoir la question de l'Unité et de la Réconciliation Nationale, de la bonne gouvernance, de la justice, des droits de la Personne Humaine, des libertés fondamentales, de la paix et la sécurité pour tous restent posés.

⇒ *S'agissant de l'Unité et de la Réconciliation Nationale*

18. Avec la crise, bon nombre de Burundais se sont complus et incrustés dans des carcans ethniques perdant par-là leur identité nationale et entraînant ou renforçant quelquefois l'érosion de l'identité culturelle.
19. Pour ce faire, le Parti Sahwanya-FRODEBU préconise de consolider une véritable éducation à la citoyenneté de la base au sommet, en mettant un accent particulier sur les générations actuelles victimes de ce déchirement social que le Burundi a connu depuis plusieurs années en animant des conférences sur ces questions et envisager une politique de la vie communautaire multiethnique pour une réconciliation en actes à travers des intérêts croisés.

20. En revenant sur l'Accord d'Arusha, nous nous devons de rappeler la proposition de réconcilier les Burundais à travers la Commission Vérité-Réconciliation (CVR) en attente d'être mise en place. Pour le Parti Sahwanya-FRODEBU, cette commission ne pourra être efficace que si elle est indépendante vis-à-vis du pouvoir.
21. Le Congrès recommande à la nouvelle direction de bien se préparer pour que le Parti puisse jouer un rôle de premier rang lors des activités de la Commission Vérité Réconciliation (CVR).

⇒ ***S'agissant de la bonne gouvernance***

22. La Bonne Gouvernance considérée comme un mode de gestion transparente des affaires publiques dans une société démocratique est une préoccupation permanente et ne devrait rester un slogan creux. Elle doit se manifester notamment à travers les éléments suivants :

- Le respect de la Constitution et d'autres lois et des Conventions qui régissent la société ;
- Le renforcement de la culture démocratique ;
- La promotion d'une administration publique efficace ;
- Le renforcement des structures de planification et de gestion économique pour la bonne gouvernance économique et la lutte contre la corruption et les malversations économiques ;
- La lutte contre l'exclusion basée sur la religion, le genre, l'appartenance politique, l'appartenance géographique et toutes les autres considérations subjectives ;
- La distinction des fonctions politiques des fonctions techniques ;
- La transparence dans la prise des décisions.

23. Le Congrès National Ordinaire recommande aux nouveaux organes de former les militants de notre Parti sur ces notions de bonne gouvernance somme toute nouvelle pour qu'elles soient vécues et appliquées dans leurs parcelles de pouvoir.

24. Le Parti Sahwanya-FRODEBU continuera à exiger du pouvoir actuel de se référer au cadre de l'Accord d'Arusha, à la constitution, aux lois et Règlements dans la gestion du pouvoir et de la chose publique jusqu'à en faire une culture.

⇒ ***S'agissant de la justice***

25. Au lendemain de la victoire du CNDD-FDD, le parti Sahwanya-FRODEBU croyait que des réformes judiciaires consignées dans l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi allaient se poursuivre et se consolider.

26. Mais hélas l'on constate une politisation à outrance de la machine judiciaire au Burundi si bien que le chantier de réformer cette machine pour l'intérêt de tous les Burundais reste tout entier.

27. La séparation des trois pouvoirs devra-t-elle être effective et régie par une loi qui limitera les dégâts causés par l'ingérence de l'exécutif dans le judiciaire ainsi qu'il en est le cas aujourd'hui.
28. Le Parti militera en faveur de la professionnalisation des magistrats burundais et de l'amélioration de leurs conditions de travail en encourageant les formations de mise à niveau et le perfectionnement des magistrats à travers une école de la magistrature ainsi que l'amélioration de leur barème salarial.
29. Pour protéger le justiciable des abus du pouvoir, le Parti Sahwanya-FRODEBU proposera une loi qui régira l'indemnisation des personnes condamnées injustement et la punition des magistrats qui se seront rendus coupables de ces délits.
30. Concernant le procès toujours pendant de Son Excellence Feu Melchior NDADAYE le Congrès recommande un suivi régulier jusqu'au bon aboutissement du procès.

⇒ ***S'agissant de la défense des Droits de la Personne Humaine et des libertés fondamentales***

31. La situation des droits de l'homme et du respect des libertés fondamentales reste très préoccupante dans le pays. Il était attendu que cette situation allait s'améliorer sensiblement après la mise en place des institutions élues. Cependant, force est de constater que bien de citoyens ont vu leurs droits largement bafoués tout au long de cette 1^{ère} année d'un régime élu par le peuple.
32. L'opinion a été plus que scandalisée en apprenant que les nombreuses et graves violations émanent souvent des services de l'Etat.
33. Il se comprend donc qu'un Etat ne peut jamais lutter contre ce fléau, lorsque il est lui-même la source du mal. Il s'agit donc ici de prendre le taureau par les cornes, en amenant en premier lieu le Gouvernement et ses services à entrer dans la logique de la défense des droits de la personne humaine et des libertés fondamentales.

Face à cette situation, le Congrès recommande au Parti Sahwanya-FRODEBU de :

- Toujours rappeler aux dirigeants du pays à tous les niveaux leurs responsabilités dans le respect et la défense des droits de la personne humaine et des libertés fondamentales.
- Dénoncer régulièrement les autorités civiles, militaires et policières qui se rendraient coupables de violation des droits de la personne humaine et des libertés fondamentales.
- Demander la libération sans condition des personnalités politiques dont l'ancien Président Son Excellence Domitien NDAYIZEYE et les prisonniers d'opinion.

- Appuyer autant que faire se peut en matière politique les organisations de la Société Civile en général et celles qui luttent pour la défense des droits de la personne humaine et des libertés fondamentales en particulier.
- Afin de développer chez les citoyens et tous les responsables une culture de défense des droits de la personne humaine et des libertés fondamentales, le Parti Sahwanya-FRODEBU doit préconiser, dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté, un vaste programme d'éducation au respect de ces droits et libertés.

⇒ ***S'agissant de la paix et de la sécurité pour tous***

34. La question de la paix et de la sécurité pour tous vient au premier rang des préoccupations du peuple burundais en général et du Parti Sahwanya-FRODEBU en particulier. Ceci est bien compréhensible si l'on se souvient de ce que le pays a connu et connaît encore comme souffrances et pertes en vies humaines en raison du long conflit politico-ethnique qu'on est entrain d'essayer de juguler.
35. Autrement dit la paix et la sécurité véritables renvoient à la paix des cœurs et des esprits qui doit résulter d'un Etat de droit et d'une justice saine, de la réconciliation, de la prise en charge matérielle, morale et psychologique des survivants du tragique conflit qui a frappé le Burundi, ainsi que la réhabilitation des victimes.
36. Par ailleurs, même si l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi a essayé de donner des orientations pour résoudre ce problème, la paix et la sécurité pour tous reste un slogan vide de sens aussi longtemps que les corps de défense et de sécurité restent fragilisés par leurs sensibilités partisans.
37. A cela s'ajoute le terrorisme d'Etat et les intimidations que subit la population de la part des hommes en armes de tous bords commandités par leurs différents états-majors politiques.
38. Cela est d'autant plus inquiétant que le Burundi se trouve dans une région et sous région infestée par les armes si bien que l'on puisse conclure qu'un néo-colonialisme fondé sur les armes étouffe l'éclosion de la démocratie.
39. Pour toutes ces raisons, le 4^{ème} Congrès National Ordinaire recommande au Parti de suivre les orientations suivantes :
 - La consolidation d'un Etat de droit, respectueux des règles de bonne gouvernance démocratique, seul à même d'aborder avec efficience les nombreuses questions clés qui fondent la base même de l'insécurité des citoyens.
 - La bonne mise en application de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation Nationale au Burundi telle que fondue dans la nouvelle Constitution de la République ainsi que des différents accords de cessez-le-feu déjà signés entre les différentes parties burundaises et soutenus par la Communauté Internationale.

- La mise en place par le Parti des mesures qui lui permettent d'assurer efficacement le suivi de la mise en application de l'Accord d'Arusha et des Accords de cessez-le feu déjà signés.
- Le désarmement des populations civiles et des anciens combattants et la campagne anti-armement des civils.
- Poursuivre, avec l'entrée en jeu du PALIPEHUTU-FNL de la restructuration et la modernisation de l'armée et de la police en préservant les principes pertinents consignés dans les Accords de cessez-le-feu.
- L'instauration du service militaire obligatoire pour tous les citoyens en âge de le faire dans le but de démystifier l'usage abusif des armes.
- L'introduction, dans les camps militaires, des centres de métiers pour qu'après la démobilisation ou la fin de la carrière, les anciens militaires s'intègrent aisément dans la vie active civile.
- La révision de la politique d'intégration socio-économique des anciens combattants en favorisant les activités socio-économiques de groupes et l'encadrement sur le plan de la sécurité.

III. 3. De la promotion de l'auto-développement

40. Le Parti Sahwanya-FRODEBU met l'Homme au centre de ses préoccupations. Toute son action vise à permettre un plein épanouissement de la personne humaine aussi bien dans son intégrité physique que spirituelle, tant au niveau individuel qu'au niveau de la vie collective.
41. Actuellement, cet Homme que nous mettons au centre de toutes nos préoccupations est confronté aux conséquences de la mauvaise gouvernance qui perdure et des affres de plus de dix ans de guerre qui lui ont fait perdre la dignité d'antan.
42. Ces conséquences dramatiques se matérialisent notamment de la manière suivante:
- L'absence d'une politique globale du développement du monde rural ;
 - Absence d'une politique globale de l'habitat et du logement ;
 - Absence d'une politique de soutien et d'encadrement des initiatives des Communautés de base ;
 - Absence d'une politique du rétablissement des sinistrés dans leurs droits ;
 - Absence d'une politique claire de la relance de l'économie burundaise ;
 - Absence d'une politique d'intégration régionale ;
 - Un système éducatif non planifié ;
 - Une politique de santé non claire ;
 - Absence d'une politique claire d'emploi et de sécurité sociale ;

A ce sujet, le Congrès Ordinaire formule les orientations suivantes :

III 3 1 Sur le plan économique et de l'auto-développement

⇒ ***S'agissant de la politique globale du développement du monde rural***

43. Le Congrès recommande aux instances habilitées du Parti de définir une politique qui doit s'orienter sur les axes suivants :
- La réduction de la tension ville/campagne par la villagisation du monde rural et en y amenant des infrastructures de développement de base ;
 - L'amélioration des outils de production dans le monde rural ;
 - L'amélioration de l'accès aux intrants agricoles et à l'information en matière de technologie de production ;
 - L'amélioration des techniques de transformation et de conservation des produits Agro-sylvo-pastorale ;
 - L'application sur les Communes à faibles ressources le système de péréquation pour leur permettre le fonctionnement normal ;
 - L'amélioration du système de crédit de façon qu'il soit accessible aux investisseurs des milieux ruraux ;
 - La diversification et l'extension des sources de revenus en milieu rural au-delà du seul domaine de l'agriculture et de l'élevage ;
 - L'Initiation d'une profonde réflexion sur la politique agricole visant à juguler la famine devenue répétitive et cyclique ;
44. Quant à la question des terres, les modes de propriété et d'exploitation des terres conduisent à la sous-utilisation de la force productive des populations rurales, érodent la base de l'épargne intérieure et compromettent l'éclosion d'un marché intérieur dynamique et par conséquent, annihilent toute possibilité de décollage économique ;
45. Au vu de cette réalité, le Congrès recommande une réflexion profonde sur la question des terres quitte à ce que des propositions concrètes soient dégagées et informées continuellement à nos militants sur la gravité de la situation afin de les inciter à créer des activités qui contribuent à trouver des solutions palliatives ;

⇒ ***S'agissant de la politique globale de l'habitat et du logement***

46. Sur ce chapitre, le Congrès recommande la définition d'une politique globale bien élaborée de l'habitat et du logement.

47. En outre, le Parti Sahwanya-FRODEBU encouragera la création des villages intégrés ou villes secondaires à travers la politique de reconstruction pour insérer les victimes de guerres, des Batwa, des sans terres, des rapatriés, des ex-combattants et d'autres qui désirent profiter des bienfaits du développement en vertu du contenu du Protocole IV de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi.
48. En attendant, le Parti Sahwanya-FRODEBU favorisera l'usage des matériaux locaux de construction qu'il va falloir développer et améliorer pour les adapter aux conditions d'hygiène et de salubrité tout en favorisant la fabrication des autres matériaux de construction dont la matière première est disponible dans le pays.

⇒ ***S'agissant de la politique de soutien et de l'encadrement des initiatives des communautés de base.***

49. Constatant l'absence de tout soutien et de tout encadrement des associations sans but lucratif par les pouvoirs publics, le Congrès recommande aux nouvelles structures du Parti de concevoir une politique d'intervention en vue de favoriser l'épanouissement du mouvement associatif et coopératif pilier de tout développement intégré.
50. Le congrès vient de créer au sein du Comité Exécutif de chaque échelon un secrétariat chargé de la promotion d'initiatives économiques, sociales et culturelles pour encadrer les militants dans leurs initiatives d'auto-développement.
51. Il recommande au Parti de construire une société de travail pour le progrès en amenant la population en général et nos militants en particulier à comprendre qu'il faut, comme dans d'autres pays, travailler dur pour leur propre développement et décourager à jamais la politique de la main tendue qui avilit.
52. Il recommande aussi la formation des militants aux techniques agro-pastorales modernes pour qu'ils produisent mieux de sorte qu'ils aient du surplus à vendre en vue de s'approvisionner en d'autres biens de première nécessité et aux techniques de montage de petits projets et de bonne gestion.
53. Il recommande également l'organisation d'un mécanisme d'appui pour faciliter, en cas de besoin, le démarrage de certaines organisations productrices.
54. Il recommande à chaque militant de devenir le modèle de citoyen non corrompu et animateur de l'action socio-économique dans son milieu.

⇒ ***S'agissant de la réhabilitation des sinistrés dans leurs droits***

55. Le Congrès recommande l'identification de différentes catégories de sinistrés, l'inventaire de leurs besoins spécifiques et la définition de types d'intervention adaptée à chaque catégorie.

56. Le Parti continuera à demander aux pouvoirs publics la constitution et l'alimentation d'un fond d'indemnisation des sinistrés qui serait destiné à :

- La reconstruction des maisons détruites pendant la guerre ;
- La liquidation des dettes et des litiges sur les maisons et les autres biens obtenus par crédit bancaire ;
- La constitution d'un fonds de redémarrage ou de soutien aux commerçants et investisseurs privés dont les biens ont été endommagés ou pillés pendant la guerre ;
- La reconstitution de bétail décimé pendant la guerre en faveur des éleveurs victimes de la guerre.
- Le règlement des frais scolaires des enfants sinistrés ou handicapés à cause de la guerre ;
- Le règlement des soins médicaux des victimes de la guerre ;
- La réinstallation dans la vie active des personnes injustement emprisonnées suite à ce conflit qui a déchiré le pays.

⇒ ***S'agissant de la politique énergétique nationale***

57. Le développement d'un pays est impensable sans passer par la multiplication et la diversification des ressources énergétiques nécessaires pour soutenir sa croissance économique.

58. La situation en matière de disponibilité et de distribution de l'énergie se caractérise par la carence en énergie électrique, la cherté des énergies à base d'hydrocarbures, la vétusté des installations existantes, la mauvaise répartition géographique quant à la distribution, et le déséquilibre criant entre la ville et la campagne.

59. Pour ce faire, le Parti soutiendra une politique visant à la réhabilitation des installations existantes et à la création d'autres sources d'énergie.

60. Quant aux hydrocarbures, le Parti propose la réduction de la dépendance des aléas politiques des pays producteurs de cette matière énergétique en augmentant la capacité de stockage stratégique, en diversifiant les sources et les voies d'approvisionnement et en explorant les éventuelles ressources naturelles nationales.

61. Le Parti soutiendra la promotion de l'utilisation des sources d'énergie renouvelables comme l'énergie solaire, les biogaz et l'hydraulique rurale.

⇒ ***S'agissant de la relance de l'économie burundaise***

62. La relance de l'économie burundaise doit s'inscrire dans la politique de Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté qui, elle, s'inspire de la maîtrise de la croissance démographique. Dans ce cadre, il serait mieux indiqué de poursuivre la mise en place d'un cadre macro-économique stable prévoyant la maîtrise de l'inflation, le redressement et la stabilisation à long terme des éléments fondamentaux de l'économie, y compris les finances publiques.

63. Pour y arriver, il va falloir prendre des mesures favorisant les investissements intérieurs et attirer directement les investissements étrangers tout en maintenant de bonnes relations avec la communauté internationale afin d'atteindre le point d'achèvement et de bénéficier de l'effacement du stock de la dette extérieure.
64. Bien entendu, rien ne pourra se faire si l'on ne propose pas de politique claire de lutte contre la corruption, les détournements et la mauvaise gestion des fonds publics qui gangrènent notre société.
65. En vue de garantir l'équité dans la distribution des richesses nationales, il sera appliqué aux Communes de faibles revenus un système de péréquation pour permettre leur fonctionnement normal.
66. Pour garantir le désenclavement et la mobilité des biens et des personnes, à l'intérieur comme à l'extérieur du Burundi, des moyens de transport et des infrastructures des Télécommunications sont à multiplier et à entretenir.

⇒ ***S'agissant de la politique d'intégration régionale.***

67. Le Burundi, un petit pays entouré de grands ensembles et qui a constamment besoin du corridor Nord ou Centre et de plus en plus du Corridor Sud ne peut pas vivre en dehors de la politique régionale.
68. Comme les grandes questions laissées aux bureaux du nouveau pouvoir ne suivent nécessairement l'orientation première, nous nous inquiétons de la manière dont cette question pourra être poursuivie.
69. C'est pourquoi le Congrès recommande aux nouveaux responsables du Parti de suivre de très près l'évolution de cette politique d'intégration pour mieux y cerner à chaque étape les intérêts nationaux vitaux qui peuvent être aujourd'hui sacrifiés à l'autel des considérations partisans et sectaires. Ils devront aussi veiller à ce que cette politique garantisse la complémentarité du tissu industriel régional afin de maîtriser les sources d'approvisionnement et d'écoulement.

⇒ ***Concernant la promotion de l'économie libérale.***

70. Le Congrès formule des orientations allant dans le sens du renforcement des mécanismes de liberté du marché et de la promotion de la transparence et de la concurrence loyale
71. La bonne santé de l'économie burundaise passe forcément par le renforcement du secteur privé. C'est ainsi que suite au déséquilibre observé dans le domaine, le Congrès formule les orientations allant dans le sens de renforcer les activités économiques dans le monde rural qui représente 80 % du secteur privé. Aussi, va-t-il falloir multiplier et diversifier les secteurs d'investissement ouverts à tous pour que le secteur soit assez dynamique et représentatif.

72. Le Congrès recommande aux nouveaux dirigeants du parti d'encourager la réorganisation du système bancaire notamment en ce qui concerne l'accessibilité au crédit à des taux d'intérêt qui ne découragent pas les opérateurs économiques.

III.3.2. Des orientations sur le plan social et culturel

III.3.2.1. Sur le plan social

73. Les grandes orientations dans le domaine social sont à axer sur l'éducation, la santé, l'emploi et la sécurité sociale et le barème des salaires.

⇒ Concernant l'éducation au Burundi

74. Le système éducatif burundais connaît plusieurs défis qu'il faudra relever si l'on veut réussir la scolarisation universelle pour tous, l'équité dans l'accès à l'éducation et l'équité au niveau qualitatif.

75. Le premier défi est lié à l'insuffisance, la vétusté et l'exiguïté des infrastructures scolaires. Le deuxième défi est lié à la qualité de l'enseignement qui est dispensé. Outre la surpopulation dans les classes, il y a l'insuffisance quantitative et qualitative des enseignants, les incohérences entre les filières de formation et les emplois disponibles, l'émergence de la corruption et des pratiques frauduleuses dans les écoles et la fuite des cerveaux.

76. Le système éducatif burundais est confronté à des impasses et des goulots d'étranglement auxquels il doit faire face, les infrastructures scolaires du niveau préscolaire et primaire ne peuvent pas accueillir tous les enfants en âge d'aller à l'école, les infrastructures du cycle inférieur des humanités, ne peuvent pas recevoir tous les écoliers qui terminent l'école primaire, celles du cycle inférieur ne peuvent pas non plus satisfaire à la demande des élèves qui terminent le collège. L'enseignement supérieur ne peut pas non plus accueillir tous les candidats qui terminent les lycées et il n'y a pas assez d'emplois même pour tous les lauréats de l'université et des instituts supérieurs.

77. Certes, des évolutions ont été enregistrées depuis l'avènement de la démocratie au Burundi, mais il est grand temps d'envisager une politique globale et intégrée de l'éducation couvrant les trois niveaux du système éducatif (primaire, secondaire et université). Cette politique devrait être sous-tendue par une volonté de résoudre l'inadéquation formation/emploi tout en tenant compte de l'intégration régionale et des exigences de la mondialisation.

78. Face à cette situation, le 4^{ème} Congrès du Parti recommande notamment ce qui suit :

- Renforcer les services de la planification ;
- Construire, réhabiliter et équiper les infrastructures en suivant le plan adopté ;

- Encourager l'enseignement technique orienté vers la recherche des solutions aux problèmes réels des populations. Il va falloir instaurer une spécialisation des filières dès l'accès à l'école secondaire et multiplier des travaux pratiques dans l'objectif d'encourager l'enseignement technique sans oublier l'enseignement des langues régionales et internationales afin que les lauréats s'adaptent facilement au marché du travail ;
- Encourager les écoles privées à tous les niveaux ;
- Renforcer le système d'inspection et de contrôle de l'enseignement, particulièrement dans les lycées et collèges communaux, les écoles privées et les écoles techniques ;
- Prendre des mesures pour prévenir et juguler les fraudes de tout genre dans toutes les écoles ;
- Trouver des mécanismes de gestion des fonctionnaires qui ne frustrant pas les enseignants et qui tiennent compte uniquement des diplômes et grades du fonctionnaire ;
- Soutenir la politique de l'intéressement et de la fidélisation des enseignants ;
- Revoir les programmes à l'université et les adapter aux normes internationales.

⇒ **Concernant la Santé publique**

79. La santé est un droit inscrit dans la loi fondamentale et constitue la base première du développement global du pays.

Le Burundi continue à souscrire aux Déclarations et Actes Internationaux en matière de santé, notamment la Déclaration d'Alma Ata sur les Soins de Santé Primaires, le Sommet sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), le Sommet d'Abuja sur le Paludisme.

80. La Politique Nationale de la Santé doit s'inspirer aussi fortement du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté et devra être mise en œuvre à travers un Plan National de Développement Sanitaire, être assorti de programmes et de projets dont l'exécution permettra de résoudre, à court, moyen et long terme, les problèmes prioritaires de notre système de santé.

81. Cette nouvelle politique burundaise de la Santé devra viser fermement à remettre le pays sur la voie du développement et à assurer à tous les citoyens une bonne santé au sens le plus large. Pour atteindre ce but, différentes stratégies sont envisagées en termes de résultats attendus à court, moyen et long terme. L'accent sera mis notamment sur l'intensification des interventions de lutte contre les maladies transmissibles (surtout le VIH Sida, le Paludisme et la Tuberculose) et métaboliques, la réduction de la mortalité maternelle et infantile ainsi que celle du taux d'insuffisance pondérale à la naissance.

82. Le Parti encouragera l'accroissement de l'accessibilité aux services offerts par le système de la santé, la mise en place d'un cadre légal, réglementaire et de régulation permettant d'initier et/ou de renforcer la mise en œuvre des réformes nécessaires sans oublier le renforcement des capacités de production, de mobilisation et de gestion des ressources humaines pour une couverture effective et équitable du personnel de santé et la stabilisation du personnel de santé.
83. Pour permettre l'accès facile aux populations du monde rural, il conviendrait de créer un système de mutualité pour les différentes catégories de travailleurs des manœuvres aux simples agriculteurs.

⇒ ***De l'emploi et de la sécurité sociale***

84. Le Parti est conscient de la nécessité de s'occuper des problèmes de la sécurité sociale.
85. Si quelques initiatives ont été prises pour les fonctionnaires de l'Etat qui représentent une infime minorité, rien n'est encore entrepris pour la majorité de la population qui travaille somme toute dans le secteur privé et pour des personnes de troisième âge ou des personnes invalides ou inaptes au travail rémunérateur.
86. Dans ces conditions, le Congrès recommande qu'il y ait élaboration d'une politique qui permettrait l'identification des problèmes spécifiques des concernés en vue de définir les voies et moyens d'intervention à même de répondre aux problèmes de prises en charge de ces personnes par la communauté burundaise.
87. Tout homme valide en âge de pouvoir le faire devrait participer pleinement au développement de son pays.
88. Au Burundi, la question de l'emploi renvoie à la saturation de la fonction publique et à l'évolution timide du secteur privé doublées d'une formation qui n'intègre pas dans sa ligne de compte l'avenir du lauréat de l'école burundaise.
89. Pendant ce temps, nous constatons que d'un côté, certains Gouvernements ont géré la question de l'emploi comme un moyen de se créer une clientèle tout en excluant le reste et de l'autre côté, la campagne surpeuplée devient de moins en moins capable d'absorber la jeunesse éjectée du système scolaire.
90. Face à ce constat, le congrès recommande aux dirigeants du Parti de concevoir une politique de l'emploi orientée vers le bannissement de l'exclusion en appliquant le principe de la compétition et de la distinction des postes politiques des postes techniques et professionnels tout en promouvant la multiplicité des potentialités génératrices de nouveaux emplois.
91. Le Parti défendra et soutiendra que le barème et la grille des salaires soient revus dans le but de réduire les inégalités injustifiables, d'assurer au petit salarié le

minimum vital qui lui permette de prendre en charge les besoins de sa famille nucléaire et de se construire un petit avenir, s'il fournit assez d'effort pour l'épargne.

92. Suite à plus de dix ans de guerre et des saisons de sécheresse prolongées dans certaines régions du pays, les populations sont devenues démunies. Comme palliatifs, le Gouvernement a la mission de secourir ces populations à travers le Ministère de la solidarité Nationale et les ONGs locales et internationales.
93. Mais qu'en est-il au juste ? Pour des raisons de propagande, les vivres et non-vivres destinés aux populations en difficultés ne sont distribués qu'aux seuls militants du CNDD-FDD au grand dam du reste de la population.
94. Le Parti Sahwanya-FRODEBU recommande à ses militants de dénoncer ce genre de pratique afin de faire comprendre à l'administration et aux ONGs qu'elles ne sont pas autorisées à faire de la discrimination, au sein d'un même peuple qui a les mêmes droits d'être assisté.

III.3.2.2 Sur le Plan Culturel

95. Sous tous les cieux, la culture est l'âme d'un peuple. La diversification des activités socio-économiques selon les régions et selon les composantes ethniques au Burundi a entraîné de la diversification des micro-cultures exprimées à travers les chansons, les jeux et autres expressions culturelles.
96. La crise qui secoue le Burundi et qui a exacerbé les divisions ethniques a eu aussi des répercussions négatives sur les aspects culturels si bien que la réconciliation des Burundais ne pourra réussir sans tenir compte de la dimension culturelle.
97. A ce sujet le Congrès recommande la multiplication, la diversification et l'encadrement des activités culturelles comme les danses folkloriques, le sport de tout genre, les compétitions inter-communales, provinciales et régionales.

IV. CONCLUSION GENERALE.

98. Nous venons ici de tracer les grandes lignes des orientations que le IV^{ème} Congrès National Ordinaire vient d'assigner au Parti Sahwanya-FRODEBU pour les cinq ans à venir.
99. Ce travail qui résulte des réflexions des différents sous-groupes met en exergue pour toute question les principes de base, la synthèse de la description de l'état des lieux suivie des recommandations du 4^{ème} Congrès National Ordinaire.
100. Ces orientations ont été définies compte tenu du contexte politique globale du pays et de la position du Parti sur l'échiquier politique nationale.
101. Elles renferment donc des instructions, des recommandations, des résolutions et des indications qui guideront les nouveaux dirigeants du Parti, ainsi que les organes

de décision et d'exécution à tous les niveaux, pour renforcer le Parti, afin de le préparer à plus de performances lors des échéances électorales de 2010,

ainsi que pour consolider la pratique démocratique dans la gestion quotidienne des affaires publiques et promouvoir la mise en place des bases solides d'un auto développement dynamique largement partagé par l'ensemble de la communauté burundaise.

102. Conscient que pour le moment le Parti n'est pas aux commandes des instruments qui lui permettraient de mettre en route son programme et son projet de société qui sont toujours d'actualité, surtout que le Congrès vient d'apporter quelques innovations ; ces orientations ont été subdivisées en deux parties à savoir :

- Ce que le Parti peut faire en son sein et en dehors de lui sans qu'il soit nécessairement aux affaires ;
- Et ce que le Parti recommande et continuera à exiger des pouvoirs publics quels qu'ils soient, pour l'amélioration toujours grandissante de : l'unité, la réconciliation et la cohésion nationale ; la bonne gouvernance ; la justice et la justice sociale ; la paix et la sécurité pour tous ; les droits de l'homme et les libertés fondamentales ; la relance économique et le développement du monde rural ; l'habitat et le logement ; la promotion et l'encadrement du mouvement coopératif et associatif ; la réhabilitation définitive des sinistrés ; l'intégration économique, politique et sécuritaire régionale ; le développement qualitatif et quantitatif de l'éducation ; la santé pour tous ; l'emploi et la sécurité sociale ; l'épanouissement culturel du peuple Murundi.

103. Le IV^{ème} Congrès National Ordinaire remercie chaleureusement les délégations des partis frères qui ont bien voulu nous apporter leur soutien combien apprécié, les Inziraguhemuka et tous les sympathisants qui ont contribué moralement et matériellement pour que ses assises se tiennent dans la sérénité.

104. Il félicite les dirigeants qui ont été plébiscités aux différents échelons de la chaîne de direction de notre cher Parti et les exhorte à travailler d'arrache pieds pour porter le Parti Sahwanya-FRODEBU aux plus hautes cimes de ses ambitions.

Tugire amahoro, tugire amahoro n'agateka kuri twese.

Fait à Bujumbura le 29/10/2006 ;

Pour le Parti SAHWANYA-FRODEBU ;

Le Président.

